

**Demande de présélection de
l'employeur**

Le présent formulaire doit être rempli et signé par le demandeur. Veuillez écrire en majuscules ou dactylographier. Tous les champs du formulaire doivent être remplis. Lorsque la question est sans objet, veuillez indiquer « s. o. » dans le champ. Le formulaire ne sera pas traité s'il est illisible ou incomplet.

Le présent formulaire demande des renseignements qui nous aideront à évaluer votre demande. Nous nous réservons le droit d'exiger d'autres documents afin de confirmer les renseignements fournis dans le présent formulaire.

Pour de l'aide sur la façon de remplir la présente demande, veuillez communiquer avec Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province, au 1 866 214-6820 ou au 416 327-0374.

Perspectives Ontario met gratuitement à la disposition des personnes intéressées les formulaires de demande et les guides. Ces documents ne doivent pas être vendus.

 Réservé à l'usage du bureau
 Date et heure de réception

A. Renseignements sur l'entreprise

1. Dénomination sociale de l'entreprise

2. Adresse postale

N° de la rue

Nom de la rue

Unité/bureau/app.

Case postale

Ville

Province/ État

Pays

Code postal

3. Adresse du site Web de l'entreprise

4. Année de constitution en société *

Lieu de constitution en société

Numéro de constitution en société

5. Renseignements financiers sur l'entreprise (pour l'exercice précédent)

Année : *

Recettes brutes : *

6. Nombre d'employés permanents à plein temps de l'entreprise *

7. Secteur d'affaires (veuillez décrire)

8. Activités commerciales (veuillez décrire)

B. Renseignements sur la ou le signataire autorisé de l'entreprise

1. Nom de famille

Prénom

Deuxième prénom

Téléphone

Cellulaire

Télécopieur

Adresse électronique

2. Titre/poste au sein de l'entreprise

C. Poste(s) faisant l'objet du recrutement

Remarque : Cette page doit être remplie pour chaque poste demandé. Veuillez photocopier, remplir et joindre la présente page pour chaque poste.

Nombre de postes demandés à l'aide de la présente demande :

de demande(s) de poste(s)

| | |
|---|---|
| 1. Titre/poste au sein de l'entreprise * | 2a. Salaire * <input type="checkbox"/> horaire (xx \$ CA l'heure) OU <input type="checkbox"/> hebdomadaire (xx \$ CA par semaine) |
| 2b. Nombre d'heures de travail par semaine * (heures par sem.) | 2c. Nombre d'heures de travail par année (semaines par année) * |

3. Le lieu de travail de la candidate ou du candidat est-il situé dans la région du grand Toronto (régions de Durham, Halton, York et Peel, et la ville de Toronto)? *

Oui Non Veuillez indiquer l'endroit ci-dessous ▼

| | | | |
|--------------|---------------|-------------------|--------------|
| N° de la rue | Nom de la rue | Unité/bureau/app. | Case postale |
| Ville | | Province ON | Code postal |

| | |
|--|---|
| 4a. Code à quatre chiffres de la Classification nationale des professions (CNP) de ce poste * | 4b. Veuillez cocher une des cases ci-dessous pour indiquer le genre de compétence ou le niveau de compétence du poste, selon la Classification nationale des professions (CNP) : * <input type="checkbox"/> Genre de compétence 0 (poste en gestion) <input type="checkbox"/> Niveau de compétence A (poste qui exige habituellement une formation universitaire) <input type="checkbox"/> Niveau de compétence B (poste qui exige habituellement une formation collégiale ou une formation en apprentissage) |
|--|---|

5a. Veuillez cocher cette case pour indiquer la catégorie de votre candidate potentielle ou candidat potentiel : *

- Catégorie générale (travailleurs étrangers)
 Catégorie des étudiants étrangers

5b. Veuillez cocher cette case pour indiquer le statut de votre candidate ou candidat potentiel : *

- une personne en Ontario qui travaille en vertu d'un permis de travail temporaire valide
 une personne qui vit présentement à l'étranger ou qui visite l'Ontario (veuillez passer à la section 5c)
 une personne qui étudie présentement au Canada ou d'un permis de travail postdiplôme valide

Veuillez noter que les demandeurs du statut de réfugié dont la demande de demeurer au Canada est à l'étude ne sont pas admissibles à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province. Les demandeurs du statut de réfugié dont la revendication a été rejetée ou qui ont retiré leur demande peuvent présenter une demande à Perspectives Ontario uniquement après avoir quitté le Canada.

5c. Si vous recrutez une personne qui réside présentement à l'étranger ou qui séjourne en Ontario, veuillez indiquer si vous avez tenté de recruter pour ce poste un citoyen canadien ou un résident permanent qui habite en Ontario avant de présenter une demande à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province. Cela modifiera le statut prioritaire qui sera donné au traitement de votre demande :

- Oui, j'ai tenté de recruter un citoyen canadien ou un résident permanent qui habite en Ontario pour occuper ce poste (veuillez fournir une preuve des efforts de recrutement, p. ex., une annonce de recrutement).
 Non, je n'ai pas tenté de recruter un citoyen canadien ou un résident permanent qui habite en Ontario pour occuper ce poste (veuillez fournir une explication ci-dessous).



5d. Renseignements sur la candidate potentielle ou le candidat potentiel (s'ils sont connus)

| | | |
|-----|--------|-----------------|
| Nom | Prénom | Deuxième prénom |
|-----|--------|-----------------|

Date de naissance (aaaa/mm/jj)

6. Rôles et responsabilités de la candidate potentielle ou du candidat potentiel *

7. Quelles langues sont requises pour exécuter les tâches de ce poste? *

- Anglais Français Autre (veuillez préciser):

D. Aide pour remplir la demande

Avez-vous reçu de l'aide pour remplir le formulaire de demande de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province?

Oui Non

Veuillez joindre le formulaire Désignation ou révocation d'une représentante ou d'un représentant auprès de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province si vous souhaitez autoriser cette personne à communiquer en votre nom au sujet de la présente demande.

E. Connaissance de l'existence de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province

De quelle façon l'entreprise a-t-elle appris l'existence de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province? (Vous pouvez cocher plus d'une case.)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Avocat/conseiller | <input type="checkbox"/> Documents de promotion de l'Ontario |
| <input type="checkbox"/> Séance d'information de Perspectives Ontario | <input type="checkbox"/> Site Web de Perspectives Ontario |
| <input type="checkbox"/> Bureau des visas | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) ► |

F. Liste de vérification de la demande

Important : Veuillez cocher chacune des cases ci-dessous afin d'indiquer si vous avez joint à votre demande tous les documents requis. Veuillez soumettre les documents dans l'ordre indiqué ci-dessous.

- Demande de présélection de l'employeur
- Affidavit du traducteur (le cas échéant)
- Désignation ou révocation d'une représentante ou d'un représentant (le cas échéant)

Attestation relative au nombre d'employés

- T4 Sommaire de Revenu Canada pour l'exercice précédent
- Liste à jour des postes à plein temps indiquant le titre et le salaire de chaque poste (le cas échéant)

Attestation relative au nombre d'années d'existence continue

- Annexe 125 de Revenu Canada (Renseignements de l'état des résultats) et Annexe 141 de Revenu Canada (Renseignements sur le spécialiste de la comptabilité) pour les trois derniers exercices

OU

- États financiers de l'entreprise pour les trois derniers exercices, signés par un CA, CMA. ou CGA.

Attestation relative aux locaux de l'entreprise

- Acte notarié de la propriété comprenant l'établissement et indiquant que l'employeur demandeur en est le propriétaire

OU

- Bail, offre de bail ou licence, ou avis de bail ou de licence inscrit à l'acte notarié, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du propriétaire ou du donneur de licence.

Preuve des efforts de recrutement

- Preuve des efforts de recrutement d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent qui habite en Ontario pour occuper ce poste (p. ex., une annonce de recrutement)

G. Autorisation et attestation

Une ou un signataire autorisé(e) doit parapher chaque autorisation et attestation afin de confirmer l'entente, et ensuite signer au bas de la page

Je suis une ou un signataire autorisé(e) qui peut agir au nom et avec l'autorité de (« l'entreprise ») concernant la présente demande de présélection.

- _____ 1. J'atteste que les renseignements fournis dans la présente demande, y compris tous les documents justificatifs, sont véridiques, exacts et complets à tous égards.
- _____ 2. Je reconnais et j'accepte que le gouvernement du Canada soit le seul responsable de l'approbation des demandes et de la délivrance des permis de travail temporaires et du statut de résident permanent en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, sans égard à une désignation faite dans le cadre de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province.
- _____ 3. J'atteste que l'offre d'emploi qui a été faite à une candidate désignée ou un candidat désigné ne contrevient à aucune entente collective existante, n'avoir aucune incidence sur un conflit de travail ni sur l'emploi d'une personne qui a participé à un tel conflit, ou n'avoir aucune répercussion sur les possibilités d'emploi ou de formation des Ontariennes et Ontariens. J'atteste que l'entreprise se conforme à l'heure actuelle à toutes les exigences municipales, provinciales et fédérales et, de façon plus particulière, sans réserve, à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.
- _____ 4. J'atteste que le poste ou les postes auxquels l'entreprise souhaite pourvoir est un poste ou sont des postes permanents à plein temps. Aucun poste que l'entreprise souhaite pourvoir n'est un poste saisonnier ou destiné à la formation, à un stage ou à l'apprentissage
- _____ 5. Je comprends et j'accepte que Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario (le « gouvernement de l'Ontario ») n'endosse, ne confirme, ni ne représente l'expertise ou la compétence d'aucunes des personnes qui sont candidates potentielles ou désignées dans le cadre de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province. Ainsi, le gouvernement de l'Ontario n'a aucun contrôle sur la capacité des personnes désignées d'exécuter les tâches des postes

offerts. Le gouvernement de l'Ontario ne peut être tenu responsable d'aucune décision en matière d'emploi, quel qu'en soit le motif.

- _____ 6. L'entreprise s'engage à dégager le gouvernement de l'Ontario de toute responsabilité à l'égard des dommages, blessures, coûts, dépenses, manque à gagner ou de toute autre perte, quelle qu'elle soit, y compris, sans limitation, les dommages indirects, particuliers ou consécutifs (y compris, sans limitation, les dommages commerciaux, le manque à gagner, la perte d'économies et la perte de revenu), découlant de la demande de présélection de l'entreprise ou de la participation de l'entreprise à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province.
- _____ 7. L'entreprise s'engage à indemniser le gouvernement de l'Ontario, ses représentantes et représentants, ses employées et employés et ses mandataires à l'égard des dommages, blessures, coûts, dépenses, manque à gagner ou de toute autre perte, quelle qu'en soit la cause, à la suite d'une réclamation ou d'une poursuite intentée par quiconque à l'égard de la demande de présélection de l'entreprise ou de sa participation à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province.
- _____ 8. Il est entendu que le gouvernement de l'Ontario peut exiger des précisions ou la présentation de renseignements supplémentaires à l'égard de la présente demande de présélection. Le gouvernement de l'Ontario se réserve le droit de communiquer directement avec l'employeur qu'une représentante ou un représentant externe ait été nommé(e) ou non.
- _____ 9. Il est entendu que le fait de présenter une demande de présélection incomplète et de ne pas soumettre tous les formulaires et documents justificatifs crédibles exigés peut entraîner le renvoi ou le rejet de la demande de présélection.
- _____ 10. Même si l'entreprise a présenté une demande de présélection dûment remplie, et accompagnée des documents requis, qui respecte les délais fixés et que l'entreprise satisfait à tous les critères d'admissibilité de la catégorie pertinente de candidates et candidats, et même si les postes de toute catégorie pertinente de candidates et candidats n'ont pas été pourvus par d'autres entreprises, l'entreprise reconnaît qu'elle n'au aucun droit, en tout ou en partie, à l'égard de l'approbation de sa demande de présélection par le gouvernement de l'Ontario.
- _____ 11. Afin de permettre l'évaluation de la présente demande de présélection, y compris des documents justificatifs qui y sont joints, ainsi que l'administration de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province, l'entreprise autorise le gouvernement de l'Ontario à vérifier tout renseignement fourni dans la présente demande de présélection, y compris les renseignements personnels, par quelque moyen que ce soit qu'il juge nécessaire. Si la candidate potentielle ou le candidat potentiel est désigné, l'autorisation de recueillir et de partager des renseignements est maintenue jusqu'à la fin de la participation de la candidate ou du candidat au programme. La participation de la candidate ou du candidat à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province prend fin lorsque la candidate ou le candidat retire sa demande, lorsque le gouvernement de l'Ontario retire ou révoque sa désignation ou un an après que le statut de résident permanent ait été accordé à la candidate ou au candidat. Le présent avis s'applique à toutes les communications subséquentes avec le gouvernement de l'Ontario (p. ex., téléphone, télécopieur, courriel ou poste). À cette fin, au nom de l'entreprise, j'autorise par la présente le gouvernement de l'Ontario ou sa représentante ou son représentant autorisé, à :
- (a) communiquer avec : (i) toute personne employée par l'entreprise; (ii) une représentante ou un représentant autorisé de l'entreprise ou un tiers auquel l'entreprise a recours, dont le comptable et/ou l'avocat de l'entreprise; (iii) les agences d'évaluation du crédit afin d'obtenir auprès de celles-ci tout rapport que le gouvernement de l'Ontario, ou sa représentante ou son représentant autorisé, juge raisonnablement nécessaire; et je consens à ce que le gouvernement de l'Ontario, ou à sa représentante ou son représentant autorisé, divulgue tout renseignement jugé nécessaire aux fins décrites ci-dessus;
 - (b) partager les renseignements contenus dans la demande de présélection et qui y sont joints et à se renseigner auprès d'autres ministères provinciaux, du gouvernement du Canada et de leurs organismes respectifs au sujet de l'entreprise et de ses activités;
 - (c) entrer dans les locaux de l'entreprise, après avoir donné un avis de 24 heures et durant les heures de bureau, afin de les inspecter et d'examiner et de photocopier tout registre financier, toute facture et tout document financier connexe, et, sous réserve des consentements nécessaires, les registres et documents non financiers, qui sont en la possession de l'entreprise ou sous son contrôle, et qui se rapportent aux renseignements contenus dans la demande de présélection et qui y sont joints.
- _____ 12. Il est entendu que :
- (a) toute déclaration fautive ou trompeuse ou la non-divulgaration de renseignements pertinents; ou
 - (b) toute absence de collaboration ou tout défaut de se conformer aux demandes ou avis du gouvernement de l'Ontario en vertu de la présente demande de présélection;
- peut amener le gouvernement de l'Ontario à rejeter ma demande ou, le cas échéant, à retirer ou à refuser la présélection. De plus, de telles actions pourraient empêcher l'entreprise de participer à l'avenir à tout programme d'immigration du gouvernement de l'Ontario.
- _____ 13. Le gouvernement de l'Ontario se réserve le droit de modifier, en tout temps et sans préavis à aucun demandeur d'une présélection, tout aspect de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province, y compris les limites de temps, les catégories de candidates et candidats, les critères d'admissibilité, la répartition des personnes désignées dans les catégories et les documents justificatifs exigés.
-

Autorisation aux fins de l'évaluation du programme

_____ 1. Je comprends et j'accepte que les renseignements fournis dans le présent formulaire puissent être utilisés aux fins de l'évaluation de Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province. J'accepte que le gouvernement de l'Ontario communique avec l'entreprise à une date ultérieure afin d'évaluer Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province, jusqu'à cinq ans après que le statut de résident permanent ait été accordé à la candidate ou au candidat.

J'ai lu toutes les autorisations et les attestations mentionnées ci-dessus et, après avoir demandé et obtenu une explication satisfaisante au sujet de tous les aspects qui ne m'apparaissaient pas clairs, je les comprends et je les accepte.

Signature de la ou du signataire autorisé(e) de l'entreprise

Date (aaaa/mm/jj)

DÉCLARÉ devant moi (ville, municipalité, village) _____

à _____

de (comté, municipalité régionale, etc.) _____

de _____

ce _____ jour de _____, 20 _____

Signature de la ou du signataire
autorisé de l'entreprise

Commissaire à l'assermentation

Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI) est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, chap. F.31. Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont recueillis conformément au paragraphe 38(2) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province est autorisé aux termes de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration, conclu en vertu de la [Loi sur le ministère des Affaires civiques et de la Culture](#), L.R.O. 1990, chap. M.18 et du Décret n° 1478/2005 (Gazette de l'Ontario 2005, p. 3038), conformément à la *Loi sur le Conseil exécutif*, L.R.O. 1990, chap. E.25. Tout renseignement personnel recueilli par le MACI dans le cadre du programme Perspectives Ontario servira aux fins suivantes : (i) administrer Perspectives Ontario; (ii) évaluer et vérifier les demandes individuelles présentées dans le cadre de Perspectives Ontario; et (iii) établir des statistiques et évaluer le programme. Dans le présent formulaire de demande, l'expression « renseignements personnels » a la même signification que celle donnée dans la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Toute question concernant la collecte de renseignements peut être adressée à Perspectives Ontario : Programme de désignation des candidats de la province, 400, avenue University, 1^{er} étage, Toronto ON M7A 2R9. Tél. : 1 866 214-6820.